

APPEL : soutien aux écoles de Batroun, au Liban

Les écoles catholiques du diocèse de Batroun sont en grave danger du fait de la longue crise que traverse le Liban. Elles risquent de fermer. Elles sont pourtant un pilier de l'enseignement libanais et un vecteur de paix essentiel dans le pays, accueillant des élèves de toute confession. Cette année 2022-2023, elles appellent à l'aide.

Le comité de jumelage Saint-Etienne – Batroun invite tous les diocésains de Saint-Etienne à répondre généreusement à cet appel par l'intermédiaire de L'Œuvre d'Orient.

Avec 100 euros en moyenne, la scolarité d'un jeune est assurée pour un trimestre cette année 2022/2023.

Faites parvenir votre don en remplissant le bon ci-dessous :

- Par chèque à L'Œuvre d'Orient, 20 Rue du Regard, 75006 Paris.
- En ligne sur www.oeuvre-orient.fr, en mentionnant le projet 92467 – DIO42

Vous pourrez bénéficier d'un reçu fiscal de **66% de déduction fiscale** sur le montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Faites connaître cette opération autour de vous. À l'occasion des fêtes de Noël, n'oublions pas les enfants de Batroun.

Les membres du comité de Jumelage Saint-Etienne Batroun vous remercient pour votre participation.
Père Louis Tronchon

DIO42 - 92467 Soutien aux écoles de Batroun – Jumelage St-Etienne - Batroun

Civilité -----

Prénom ----- Nom-----

Adresse -----

Code Postal----- Ville -----

Mail-----@-----



Envoi des reçus fiscaux (sauf avis contraire de votre part) : un seul reçu fiscal annuel vous sera envoyé par voie postale la 2ème quinzaine de janvier de l'année suivante. Si vous nous communiquez votre adresse email, vous recevrez un reçu fiscal par courriel après chaque versement. Pour bénéficier de ce service, vous acceptez de recevoir par email toutes les informations concernant l'Œuvre d'Orient (newsletter, actualités, événements...). Dans le cas contraire cochez la case ci-contre.

Conformément aux dispositions des articles 12 et suivants du règlement européen pour la protection des données **UE/2016/679 du 27 avril 2016**, vous disposez d'un droit d'accès à vos données et de rectification auprès de notre association ainsi que du droit à la portabilité de vos données. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la cession et à la conservation de vos données par l'association. Votre adresse postale peut faire l'objet d'un échange avec certains organismes du secteur caritatif. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre.